

[06.05.2020]

Communiqué

Aujourd'hui, 6 mai 2020, le conseil plénier de la faculté de droit a adopté à l'unanimité le *projet* de modifications de contrôle des connaissances en L1, L2, L3 et M1. Il sera soumis à la prochaine réunion de la Cfvu (18 mai) *pour validation*.

Régime des examens

- Dans les matières affectées d'un contrôle continu (généralement dans les unités 1 et dans certaines filières d'excellence, dans les unités 2 et 3) : le contrôle continu sera pris en compte à 100% pour les étudiants du régime général (en régime dérogatoire, l'examen terminal vaudra pour 100%, aucun changement sur ce point).
- Dans les autres matières (en règle générale, unités 2 et 3) : les épreuves se dérouleront sous la forme d'écrits ou d'oraux (en visioconférence) selon le choix de l'enseignant.

Cas particuliers :

En L3, semestre 2, unité 3 : l'épreuve de Projet professionnel (ou stage) est neutralisée.

En licence Jean Monnet, L1, la matière d'italien est neutralisée.

Durée des épreuves (quelle que soit l'unité ou la session d'examens)

- QCM : 30 minutes ou 1 heure selon le choix de l'enseignant
- Ecrit : 1 heure ou 2 heures selon le choix de l'enseignant

Calendrier prévisionnel

* Juin : première session du semestre 2

* Juillet : seconde session (semestres 1 et 2) en L3 et M1 (afin de permettre aux étudiants de déposer ou compléter leurs candidatures dans les meilleurs délais)

* Début septembre : seconde session (semestres 1 et 2) en L1 et L2

A l'heure présente, aucune précision complémentaire ne peut être apportée. D'une part le planning des épreuves dépendra des choix de durée opérés par les enseignants. D'autre part la faculté de droit (comme les autres composantes) n'aura pas l'absolue maîtrise du calendrier. Les épreuves se dérouleront sur la plateforme Eprel ; afin d'éviter l'encombrement, les épreuves devront être coordonnées avec celles des autres facultés.

Concernant la sélection à l'entrée des masters 1 : aucune information officielle n'a été communiquée.

La rentrée sera retardée à la fin septembre. Il est très improbable que les cours et travaux dirigés aient lieu dans les premières semaines en présentiel.